



## Impôts fonciers liquidation judiciaire Qui doit régler?

Par **SCI200**, le **27/03/2014** à **10:15**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

Je suis associé dans une SCI celle ci est en liquidation JUDICIAIRE le bâtiment est saisi .  
L e mandataire liquidateur nommé par le tribunal de commerce à encaisser les loyers jusqu'à ce que la toiture du bâtiment s'effondre.

A ce jour les impôts demande de régler la taxe foncière  
à titre personnel à TOUS LES ASSOCIES .

N'est ce pas au mandataire liquidateur de régler cette taxe? Vue que jusqu'à la vente du bâtiment il est administrateur.

Merci de me donner une réponse assez rapidement.

Cordialement

**XXXXXXXXXXXX**